

SELECTION DE CONSULTANT

DOSSIER DE DEMANDE DE PROPOSITIONS

MISSION ASSISTANCE TECHNIQUE

DIGITALISATION ET INTERCONNEXION
DES AGENCES

ASSILASSIME

TOGO

JUIN 2020

Avec l'appui financier de



DDP N°: ASSILASSIME/09/2020/TOGO/FA

TABLE DES MATIÈRES

Section 1. Lettre d'invitation	2
Section 2. Note d'information aux Consultants.....	3
Section 3. Termes de référence	6
a. Contexte	6
b. Organisation actuelle d'Assilassimé Solidarité.....	7
c. Activités à réaliser pendant la mission	8
d. Résultats attendus	9
e. Offre financière	9
f. Garantie et maintenance	9
g. Offre technique.....	9
h. Validité de l'offre.....	10

Section 1. Lettre d'invitation

Montrouge, le 18/06/2020

Madame/Monsieur,

1. La Fondation Grameen Crédit Agricole a obtenu un financement (ci-après dénommé « les fonds ») de l'Agence française de Développement (ci-après dénommée « l'Agence »), en vue de financer en partie le coût du Programme d'assistance technique de la Facilité Africaine, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent Marché.

2. La Fondation sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : Mission Assistance Technique Digitalisation et Interconnexion des agences pour Assilassimé - Togo. Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence à la Section 3 du document.

3. La présente Demande de propositions (DP) est lancée sur une base ouverte à tout prestataire de services qualifié.

4. Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC ») et conformément aux procédures décrites dans la présente DP. Le budget maximal pour la réalisation de cette mission est limité à 20 000 EUR (vingt mille euros).

5. La présente DP comprend les sections suivantes :

Section 1 - La présente Lettre d'invitation

Section 2 - Note d'information aux Consultants

Section 3 - Termes de référence

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Violette CUBIER

Chargée de Programme Assistance Technique

Section 2. Note d'information aux Consultants

DONNEES PARTICULIERES

- 1.1 Nom du Maître d'Ouvrage : Grameen Crédit Agricole Microfinance Foundation représentée par Violette CUBIER, Chargée de programme Assistance Technique
- Mode de sélection : Sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC »)
- 1.2 Nom, objectifs et description de la mission : Mission Assistance Technique Digitalisation et Interconnexion des agences pour Assilassimé - Togo
- 1.3 Le Maître d'Ouvrage fournit les intrants suivants : Tout document disponible qui pourrait être utile à la bonne conduite de la mission
- Des éclaircissements peuvent être demandés jusqu'à 2 (deux) jours avant la date de soumission.
- Les demandes d'éclaircissement doivent être expédiées par email aux adresses suivantes: ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr ; violette.cubier@credit-agricole-sa.fr ; victoire.binson@credit-agricole-sa.fr
- 2.1 Les propositions seront soumises dans la langue suivante : Français.
- 2.2 i) Le nombre de jours de travail de personnel spécialisé nécessaires à la mission est estimé à : 40 jours.
- ii) Le personnel clé doit posséder au minimum l'expérience suivante :
- 10 ans d'expérience dans le secteur de la microfinance avec des connaissances approfondies en interconnexion de site afin de permettre d'exploiter en réseau un SIG, la conduite de projet informatique, l'élaboration ou la mise à jour d'un plan directeur informatique ;
 - Conduite de projets similaires en Afrique de l'Ouest et, idéalement, au Togo.
- iii) Langue(s) de rédaction des rapports afférents à la mission : Français
- 2.3 iv) La formation constitue un élément important de cette mission : oui
- 2.4 La composante du prix correspondant à des dépenses locales doit être libellée en Euro et si possible dans la monnaie nationale (FCFA). L'offre financière devra obligatoirement être présentée hors taxe.
- Le Soumissionnaire qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies pour la réalisation des prestations, dénommées "monnaies étrangères" ci-après et dans le Marché, indiquera en Euro le montant de l'offre nécessaire pour couvrir les besoins en monnaies étrangères.
- 2.5 Les propositions doivent demeurer valides 60 jours après la date de soumission.

- 3.1 Les Consultants doivent soumettre une version électronique de chaque proposition
- 3.2 Les propositions doivent être soumises à l'adresse, la date et à l'heure suivantes :
ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr ; violette.cubier@credit-agricole-sa.fr ;
victoire.binson@credit-agricole-sa.fr
 au plus tard le 09/07/2020 à 10 H (heure locale de Paris)
- 3.3 Tout complément d'information au Maître d'Ouvrage doit être envoyé à :
ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr ; violette.cubier@credit-agricole-sa.fr ;
victoire.binson@credit-agricole-sa.fr
- 4.1 Le nombre de points attribué pour chaque critère par sous critère d'évaluation est le suivant :
 (valeurs indicatives)

	<u>Points</u>
i) Expérience des Consultants pertinente pour la mission	[5 - 10]
ii) Conformité aux Termes de référence, du plan de travail et de la méthode proposés	[20 - 50]
iii) Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission	[30 - 60]
iv) Qualité du programme de transfert de connaissances (formation) ; optionnel	[0 - 10]
v) Participation locale (en termes de représentation des nationaux parmi le personnel clé proposé par les sociétés étrangères et locales ; maximum 10 points) ; optionnel	[0 - 10]
Total :	100

Le nombre de points attribué pour chaque sous-critère d'évaluation des qualifications du personnel est le suivant :

	<u>Points</u>
i) Qualifications d'ordre général	[20 - 30]
ii) Pertinence pour le projet	[50 - 60]
iii) Expérience de la région et connaissance de la langue	[10 - 20]
Total :	100

Le score technique minimum requis est de : 70 points

- 4.2 Monnaie utilisée pour la conversion des prix : Euro
- 4.3 Les poids respectifs attribués aux Propositions technique et financière sont :
 T = 0,8, et
 P = 0,2
- 4.4 Les négociations ont lieu par email à l'adresse suivante : violette.cubier@credit-agricole-sa.fr

- 5.1 Le début de la mission est prévu pour juillet 2020 mais la date précise sera à définir en accord avec Assilassimé.

Section 3. Termes de référence

a. Contexte

Assilassimé Solidarité est une institution de microfinance sociale qui a été créée sous la forme juridique « Association loi 1901 » de droit togolais sous le récépissé n°1537/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 28.12.2012.

Elle a été promue par Entrepreneurs du Monde, une ONG Française créée en 1998 suivant le récépissé N°2400 du 19 juin 1998 dont le siège social est basée à Vaulx-en-Velin (France) et qui œuvre dans les domaines de la microfinance sociale, de l'accès à l'énergie et de l'appui aux très petites entreprises. Entrepreneurs du Monde est enregistrée au Togo au niveau du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, en tant que représentation d'association étrangère sous le récépissé N°51, adopté le 1er juin 2012.

Elle a obtenu l'agrément d'exercer l'activité de microfinance notamment l'agrément de crédit direct sous le numéro n°173/MEFPD/SG/CAS-IMEC délivré par le Ministère de l'Économie et des Finances togolais.

Assilassimé Solidarité cible les personnes exclues de l'offre classique de microfinance. Elle porte une attention particulière aux couches vulnérables telles que les personnes vivant avec le VIH, les personnes en situation de handicap, les femmes veuves, les portefaix... et développe pour ce faire une méthodologie très spécifique alliant services financiers (crédit, éducation financière ...) et socio-économiques (formations, conseil à la gestion d'activités génératrices de revenu). Au 31 décembre 2019, Assilassimé Solidarité a enregistré un encours de crédit de 2,059 milliards de FCFA (3,14 millions d'euros) pour 21 136 emprunteurs actifs dont 93% de femme et 93% en milieu rural.

Assilassimé solidarité est bénéficiaire depuis avril 2019 du programme de la Facilité Africaine lancée par la Fondation Grameen Crédit Agricole avec l'appui financier de l'Agence Française de Développement. Ce programme cible des institutions de petite taille, ayant un potentiel de développement, mais présentant des faiblesses qui ne les rendent pas encore éligibles au financement de la Fondation, selon ses critères actuels. Ainsi, le dispositif entend mettre à la disposition de ces IMF, un prêt associé à un programme d'assistance technique, afin d'accompagner leur développement institutionnel et élargir la portée de leurs activités et leur permettre à terme de devenir éligibles au financement de la Fondation.

Assilassimé Solidarité compte actuellement huit (08) agences qui sont décentralisées et ne sont pas interconnectées au système d'information et de gestion. Assilassimé Solidarité ambitionne d'interconnecter ses agences à un système d'information et de gestion robuste et centralisé afin d'améliorer le traitement des flux d'information au sein du réseau avec une remontée plus rapide et sécurisée des données vers le siège ainsi qu'un suivi en temps réel des opérations et des performances des agences. Elle cherche à interconnecter toutes les agences avec le siège, avec une centralisation de la base de données au siège.

b. Organisation actuelle d'Assilassimé Solidarité

Les coordonnées GPS des og agences et le siège à interconnecter sont :

Agence	Type d'agence	Latitude	Longitude
SIEGE	Urbain	6.165299	1.233715
TOKOIN	Urbain	6.2043016	1.240981
ADIDOGOME	Urbain	6.165299	1.233715
AGOE	Urbain	6.237705	1.209089
BAGUIDA	Urbain	6.176172	1.325337
VAKPOSSITO	Urbain	6.217722	1.163611
KEGUE	Urbain	6.190453	1.242372
ZANGUERA	Urbain	6.230317	1.108096
AMLAME	Rural	7.461950	0.910115

SIG en place :

ASSILASSIME SOLIDARITE possède un logiciel de gestion, qui est PERFECT.

PERFECT est un logiciel intégré pour la gestion des institutions de microfinance. PERFECT possède une liste de fonctionnalités robustes qui est présentée d'une manière intuitive et avec une interface conviviale pour assurer une productivité accrue de ses utilisateurs.

Elle est utilisée dans les opérations de caisse (adhésion, dépôt, retrait, remboursement, décaissement), comptabilité (les écritures comptables) et pour produire des rapports d'activités. Toutes les agences d'ASSILASSIME SOLIDARITE ont une connexion internet.

Agences	Types de connexion	Débit
SIEGE	ADSL	20Mbit/s
TOKOIN	ADSL	20 Mbit/s
AGOE	Fibre optique	50 Mbit/s
BAGUIDA	CLE Internet 4G	10 Mbit/s
VAKPOSSITO	Carte Sim 4G	10 Mbit/s
KEGUE	Fibre Optique	50 Mbit/s
ZANGUERA	Carte Sim 4G	10 Mbit/s
AMLAME	Clé SIM	10 Mbit/s

Toutes les agences d'ASSILASSIME SOLIDARITE sont dotées d'électricité. Au siège en plus de l'électricité, il y a une installation de panneau solaire qui couvre la salle serveur et la salle de réunion.

Nombre d'utilisateurs :

Agence	Serveur	Poste (nombre)	Nombre d'utilisateurs SIG	Autres (routeur, switch, ...)
SIEGE	01	18	15	03 switch 02 routeurs
TOKOIN	01	03	03	02 routeurs
AGOE	01	03	03	02 routeurs
BAGUIDA	01	02	03	02 routeurs
VAKPOSSITO	01	03	03	02 routeurs
KEGUE	01	04	04	02 routeurs
ZANGUERA	01	03	04	02 routeurs

AMLAME	01	03	02	02 routeurs
TOTAL			37	

La consolidation des données au siège :

Les bases de données des agences sont actuellement consolidées et centralisées au siège. La consolidation des bases de données se passe à la fin du mois. PERFECT a une option intégrée permettant de faire la consolidation des bases de données. Les neuf bases des données (8 agences + celle du siège) sont ainsi consolidées, en une seule base permettant d'avoir les états généraux de toutes les agences.

Objectifs de la mission :

L'objectif général poursuivi dans le cadre de la mission décrite dans ces termes de référence est l'interconnexion de toutes les agences avec le siège pour permettre la centralisation de la base de données au siège.

c. Activités à réaliser pendant la mission

Sur la base de son expérience et de son expertise dans les domaines de l'interconnexion de sites afin de permettre d'exploiter en réseau un SIG, l'élaboration de projet informatique, l'élaboration ou la mise à jour d'un Plan directeur informatique, le Consultant expert proposera les activités utiles à l'atteinte des objectifs indiqués et des résultats attendus.

De manière spécifique, la mission vise à :

- Réaliser une étude de faisabilité pour l'interconnexion des 08 agences, en visitant chacun des sites, si nécessaire ;
- Proposer les meilleures options technologiques et les prérequis techniques pour l'interconnexion des 08 agences et la centralisation des données au siège, en indiquant les avantages et inconvénients de chaque option. A noter que le mode *offline* et *online* du logiciel SIG doit être possible ;
- Proposer pour chaque option d'interconnexion, les coûts correspondants ;
- Proposer tous les équipements nécessaires au fonctionnement optimal des liaisons d'interconnexion et prévoir de les fournir, de les configurer, de les installer dans le cadre de ce projet, en prenant en compte les équipements déjà disponibles au sein d'Assilassimé Solidarité (switch, routeur, ...) ;
- Réaliser l'interconnexion effective des 8 branches au système d'information et de gestion ;
- Garantir une bande passante raisonnable de vingt (20) Mbits/s correspondant à un débit minimum constant de cinq (05) Mbits/s par liaison pour le transfert des données, dont trois (03) Mbits/s pourraient être dédiées au SIG et le reste à la messagerie, à la connexion au serveur de fichiers, au fonctionnement du domaine ACTIVE DIRECTORY, aux transferts des paquets Internet et accessoirement à de la voix sur IP ;
- Former une personne identifiée en interne sur la résolution des dysfonctionnements mineurs (suivi de premier niveau) ;
- Soumettre à Assilassimé une offre de maintenance des matériels proposés ;
- Tenir compte de l'évolution de l'institution dans mise en place de l'interconnexion en rendant facile l'ajout d'équipement ou de base de données pour des nouvelles agences.

d. Résultats attendus

- Une bande passante raisonnable d'au moins trois (03) Mbps est disponible pour le transfert des données vers chaque site distant, ceci en tout temps ;
- L'intégralité des branches d'Assilassimé Solidarité est interconnectée avec succès au SIG.
- Une personne désignée au sein d'Assilassimé Solidarité a les compétences nécessaires pour faire indépendamment le suivi de premier niveau (résolution des dysfonctionnements mineures);
- Tous les équipements bénéficient d'une période obligatoire de garantie d'au moins 12 mois ;
- Une offre de maintenance (services, coûts) est proposée pour après la période de garantie;
- Le service après-vente est effectif dès le lendemain de l'installation avec obligation de résoudre toutes les pannes dans un délai maximum de 24 heures.

e. Offre financière

La proposition financière libellée en FRANCS CFA et **hors taxe** contiendra les détails suivants :

1. Coût de mise en place
 - Acquisition des équipements nécessaires pour le fonctionnement de l'interconnexion en fonction de l'architecture actuelle d'Assilassimé Solidarité;
 - Prestations d'installation.
2. Redevances mensuelles s'il y en a pour un débit de 20 Mbps par agence distante.

Elle contiendra aussi une proposition d'offre financière pour la maintenance après la période de garantie d'au moins 12 mois.

Le soumissionnaire proposera les termes de paiement les plus adaptés.

f. Garantie et maintenance

Le prestataire devra offrir sur tous les équipements fournis dans le cadre de ce marché, une garantie sur une période minimale de 12 mois après la signature du bon de livraison.

Par ailleurs le fournisseur assurera la maintenance des liaisons d'interconnexion qu'il met en place. L'offre devra comporter une proposition de contrat de maintenance avec des SLA obligeant le prestataire à rétablir toute coupure de connexion dans un délai ne pouvant pas excéder 24 heures sous peine de pénalité.

g. Offre technique

La proposition technique devra comporter les éléments suivants :

- Une présentation de la structure soumissionnaire, comprenant la dénomination de la structure, la date de sa création, l'indication de son siège, son adresse géographique et postale ainsi que ces contacts mails et téléphoniques, son organigramme, une description détaillée de son historique et de ces activités ;
- L'expérience du prestataire dans l'interconnexion de sites, principalement dans les zones géographiques des 08 agences à interconnecter, avec les contacts téléphoniques et mails d'une personne de référence chez chacun des clients à contacter en cas de besoin;
- L'expérience du prestataire dans l'interconnexion d'agences de Services Financiers Décentralisés ou d'agences bancaires avec les contacts téléphoniques et mails d'une personne de référence chez chacun des clients à contacter en cas de besoin;

-
- L'architecture proposée de même que la ou les technologies proposées ;
 - La liste complète et les caractéristiques de tous les équipements à acquérir ou à configurer pour assurer le fonctionnement optimal de l'interconnexion, en prenant en compte les équipements existants dans les 08 agences ;
 - Un engagement écrit portant sur la disponibilité de tous les équipements à acquérir pour la mise en place de l'interconnexion ;
 - La liste des demandes d'autorisations à faire auprès des autorités nationales en cas de besoin;
 - La méthodologie comprenant la démarche, l'organisation, les moyens à déployer ;
 - Les CV des membres de l'équipe en charge de la mise en œuvre du projet ;
 - Le planning de déploiement précisant le délai d'exécution du projet ;
 - Les observations et suggestions du prestataire et éventuellement les options dans l'offre.

h. Validité de l'offre

Le prestataire s'engage à maintenir ses offres valides sur une période de 6 mois à compter de la date de dépôt et dans tous les cas au moins jusqu'au 30 septembre 2020.